

## LA MÉTHODE D'APPRENTISSAGE

- Des activités pratiques, des mises en situation.
- Un accès à une plateforme e-learning.
- Des évaluations progressives qui valorisent votre travail tout au long de la formation.

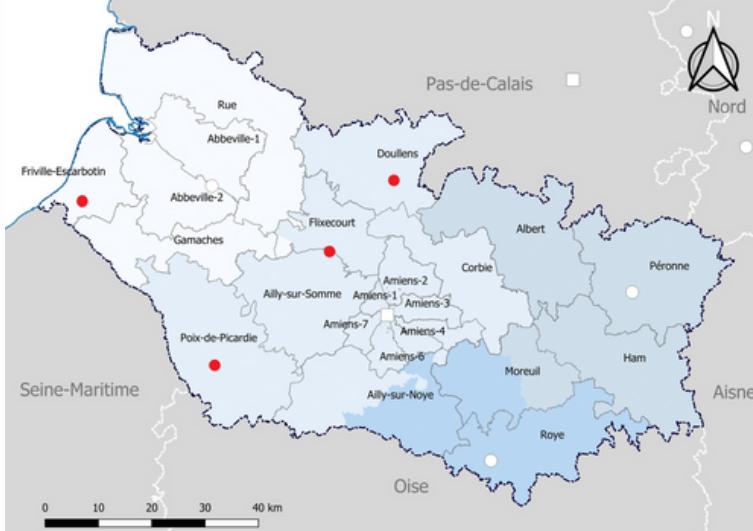
## AU TERME DE VOTRE PARCOURS

Vous serez prêt à intégrer l'emploi ou une qualification en ayant:

- Validé un projet professionnel réaliste
- Développé des compétences transversales
- Réalisé un plan d'action orienté vers votre projet professionnel

RÈGLEMENT INTÉRIEUR  
consultable sur le Site internet : <https://apfe.fr/>

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



📍 **DOULLENS**  
1 Avenue du Général de Gaulle 80600

📍 **FLIXECOURT**  
Château Blanc, Rue Chanzy 80420

📍 **FRIVILLE ESCARBOTIN**  
Centre Relais 2 bis rue des Arbrets  
80130

📍 **POIX DE PICARDIE**  
16 Ter route d'Aumale 80290

**Référentes TH :**  
Christelle MORIN  
07 68 25 78 02  
[c.morin@apfe.fr](mailto:c.morin@apfe.fr)

**Aurélie MANDIAU**  
[a.mandiau@apfe.fr](mailto:a.mandiau@apfe.fr)  
06.58.66.56.28

# S'ENGAGER VERS L'EMPLOI



## *S'engager vers l'emploi un accompagnement qui s'adapte à vos besoins*

### **Pour qui ?**



A. Demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes , prioritairement dépourvus de diplôme et rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'insertion.

Publics éligibles :

- demandeurs d'emploi, majeurs
- Salariés en contrat aidés
- salariés à temps partiel (inférieur à 24h par semaine)
- personnes en Préparation partagée d'éducation à temps plein et privés d'emploi
- personnels en uniforme en reconversion
- sportifs de hauts niveau de la Région

B Publics prioritaires:

- personne avec diplôme inférieur au baccalauréat
- jeunes de moins de 26 sans qualif
- bénéficiaires du RSA
- Demandeurs emplois longue durée
- Les personnes reconnues travailleurs handicapées

### **LE FINANCEMENT**



- Construire votre parcours socioprofessionnel
- Trouver un emploi ou une formation

### **Pourquoi ?**

**L'accompagnement est entièrement gratuit et financé par la Région des Hauts-de-France.**

Vous serez rémunéré(e)\*

\*montant défini en fonction de votre situation, vous avez le statut de stagiaire de la formation professionnelle

### **COMMENT INTÉGRER ?**

**Les entrées et sorties sont permanentes.**

Vous nous contactez au 07 68 25 78 02.

Votre référent RSA ou France Travail peut également nous transmettre une fiche de prescription.

Vous pouvez nous contacter également via la plateforme DORA :<https://dora.inclusion.gouv.fr/>

Nous vous proposerons :

- Une Réunion d'Information Collective
- Un entretien individuel pour compléter votre dossier administratif

## *Contenu d'accompagnement adapté à vos besoins*



### **DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

**Construire et /ou confirmer  
un projet professionnel réaliste et réalisable  
en tenant compte des métiers qui recrutent.**  
**Période SAS de 2 semaines au terme duquel , un  
Projet Individuel de formation vous sera remis et  
déterminera la durée de votre formation. ( durée  
moyenne de 490 heures en centre et 280 heures  
de stage.**



### **Vos horaires d'accompagnement :**

**Lundi, Mardi, Mercredi,  
Jeudi, Vendredi**

**De 08h45 à 12h30  
De 13h15 à 16h30**

## *Durée de l'accompagnement adaptée*

Le parcours est défini selon le projet professionnel.

Les stages permettent de découvrir le métier qui vous intéresse.



**“ Rejoignez-nous à L'APFE !  
Grâce à notre formation, ouvrez la voie  
vers l'emploi ! ”**

**apfe**

**TRAJECTOIRES DE SUCCES**